

COMMUNIQUE DE PRESSE

Centre de traitement du Syctom, deux votes pour faire avancer un projet responsable et écologique

C'est à l'**unanimité** de ses membres, donc toutes tendances politiques confondues, que le 12 mai dernier, le Comité du Syctom a approuvé les orientations fixées pour la poursuite du projet de renouvellement de l'unité de traitement du syndicat implantée sur le territoire d'Ivry.

Ce vote est intervenu après une phase de 7 ans d'études et de concertation prenant en compte également les travaux de la Commission Particulière du Débat Public.

Nous pouvons nous féliciter de voir que les priorités qui ont été largement adoptées par le Conseil Municipal du 15 avril dernier, aient été intégrées dans la délibération du Syctom.

Les principes majeurs, mis en avant dans notre délibération du 15 avril, telles, la solidarité des communes adhérentes, la mutualisation des équipements, la proximité, la maîtrise publique du projet, la prévention des déchets, l'adaptabilité sur tous les plans de l'équipement tout au long de sa vie, le respect des objectifs du « Grenelle » et du Predma, le renforcement du traitement des émissions, la qualité de l'insertion urbaine, sortent renforcés par ce vote.

L'ensemble des composantes politiques du Conseil Municipal d'Ivry et le monde associatif sont conviés à contribuer à cette élaboration.

Une nouvelle étape s'ouvre.

De mai 2010 à mars 2011, dans le cadre du « comité des partenaires » et avec le garant de la concertation, sera élaboré le programme détaillé de l'opération.

La Ville d'Ivry prendra, comme lors des études de faisabilité, toute sa part dans cette d'élaboration du programme et fera valoir, tant vis à vis du Syctom que des autres acteurs associés à la définition de celui-ci, les priorités adoptées par le Conseil Municipal.

Agir localement

La diminution des déchets à traiter afin de réduire la capacité de traitement du futur centre et d'aller vers le « zéro décharge » à l'échelle du syndicat, est un pari audacieux et cela d'autant plus que la croissance démographique de nombre de communes du syctom, à commencer par Ivry devrait être importante dans les prochaines années.

Au plan local, il nous faut mettre en œuvre les moyens pour contribuer à cette réduction des déchets à la source, car le meilleur déchet restera celui qui n'est pas produit. Le plan local de prévention est un engagement fort et ses objectifs doivent être ambitieux.

Nous devons aussi travailler, d'une part, à développer des pratiques citoyennes : accentuation des efforts pour améliorer les gestes du tri et réduire les dépôts sauvages, organisation du compostage des bio déchets à l'échelle de l'immeuble, et d'autre part, en direction des entreprises, pour une l'instauration de collectes sélectives, la réduction des emballages....

Les déchets constituent un enjeu majeur de société. Ils appellent à des changements importants des pratiques de tous. Relever le défi de leur réduction est la condition pour construire un centre de traitement qui puissent s'adapter tout au long de sa vie.

Pierre Gosnat
Maire d'Ivry-sur-Seine
Député du Val-de-Marne